

**DÉVELOPPER UNE BASE DE DONNÉES PROBANTES
ET PARTAGER DES PRATIQUES D'ÉTABLISSEMENT ET D'INTÉGRATION QUI FONCTIONNENT
FORMULAIRE DE NOMINATION**

Pour information seulement. Les réponses doivent être soumises en utilisant le lien fourni.

PAGE 1

Bienvenue sur le formulaire de mise en nomination en ligne pour le projet de recherche de Voies vers la prospérité (VVP), *Développer une base de données probantes et partager des pratiques d'établissement et d'intégration qui fonctionnent (DBDP)*. Le deuxième appel à nominations est maintenant ouvert et vous êtes invités à participer à ce projet de recherche en mettant en nomination une ou plusieurs pratiques exemplaires.

VVP recherche des nominations de pratiques exemplaires de la part d'une variété d'intervenants impliqués dans l'établissement et l'intégration des immigrants et réfugiés partout au Canada. Les pratiques n'ont pas besoin d'être financées par IRCC et vous pouvez mettre en nomination une de vos pratiques. Un ensemble de pratiques exemplaires sera sélectionné et mis en ligne sur le site Web de VVP au moyen de vidéos et dossiers d'information (cliquez [ici](#) pour des exemples).

Définition d'une pratique exemplaire :

Des pratiques prometteuses sont des pratiques *innovantes* qui disposent d'une base *objective* attestant de leur efficacité à atteindre leurs objectifs fixés et qui ont le potentiel d'être reproduites. Ainsi, les pratiques prometteuses sont définies par leur efficacité, qui peut être *mesurée en tant que résultats accomplis* de la pratique.

Champs de pratique :

Pour ce deuxième appel, les pratiques exemplaires devraient porter sur un (ou plusieurs) des champs suivants :

- Adaptation des services et soutiens en matière d'établissement et de formation linguistique pour les petites collectivités et les communautés rurales et du nord.
- Formation linguistique pour le milieu de travail (programmes de formation linguistique en milieu de travail).
- Développement de partenariats et collaborations stratégiques pour fournir des appuis à l'établissement et l'intégration des immigrants.
- Des services et soutiens en établissement contribuant au bien-être physique et mental des personnes et familles nouvellement arrivées.
- Des services et soutiens pour les groupes vulnérables d'immigrants.

NB : les vidéos seront réalisées sur place en juillet et août 2019. Les vidéos mettront de l'avant des personnes qui ont développé et/ou utilisent la pratique et qui discuteront des détails concernant les pratiques, y compris les éléments essentiels qui devraient être reproduits afin de pouvoir dupliquer la pratique réussie dans d'autres villes et dans des champs connexes de pratique. Les vidéos mettront également l'accent sur les résultats qui étaient visés et qui ont été évalués.

L'appel à nominations se termine le 5 juillet à 23h59 (Heure du Pacifique).

PAGE 2

1. Nom de l'organisation hôte :

2. Numéro de téléphone de l'organisation hôte :

3. Site Web de l'organisation hôte :

4. Nom de la pratique :

5. Lieu de la pratique :

a. Province / Territoire

- Terre-Neuve et Labrador
- Île-du-Prince-Édouard
- Nouvelle-Écosse
- Nouveau-Brunswick
- Québec
- Ontario
- Manitoba
- Saskatchewan
- Alberta
- Colombie-Britannique
- Yukon
- Territoires du Nord-Ouest
- Nunavut
- Autre (veuillez s'il vous plait préciser) :

b. Ville

6. Champ de la pratique :

a. Adaptation des services et soutiens en matière d'établissement et de formation linguistique pour les petites collectivités et les communautés rurales et du nord.

b. Formation linguistique pour le milieu de travail (programmes de formation linguistique en milieu de travail).

c. Développement de partenariats et collaborations stratégiques pour fournir des appuis à l'établissement et l'intégration des immigrants.

d. Des services et soutiens en établissement contribuant au bien-être physique et mental des personnes et familles nouvellement arrivées.

e. Des services et soutiens pour les groupes vulnérables d'immigrants.

Définition d'une pratique exemplaire :

Des pratiques prometteuses sont des pratiques innovantes qui disposent d'une base objective attestant de leur efficacité à atteindre leurs objectifs fixés et qui ont le potentiel d'être reproduites. Ainsi, les pratiques prometteuses sont définies par leur efficacité, qui peut être mesurée en tant que résultats accomplis de la pratique.

7. Est-ce que la pratique a une des caractéristiques suivantes :

Caractéristiques :	Oui	Non
a. Efficace : accomplit ou produit le but ou le résultat visé		
b. Efficiente : performe de la meilleure façon possible avec la meilleure utilisation du temps, des ressources et des efforts		
c. Pertinente : répond aux besoins définis d'un groupe identifiable de personnes		
d. Durable: a la capacité de durer ou d'être durable		
e. Transférable : peut facilement être incorporée ou reproduite par d'autres organisations ou domaines reliés de pratique		
f. Innovante et visionnaire : a des caractéristiques uniques ou novatrices qui contribuent à son succès		
g. Diffère de manières définies de pratiques similaires		
h. Forte adhésion des clients		
i. Forte rétention des clients, le cas échéant		
j. Preuves solides de résultats accomplis		
k. Gestion fondée sur les résultats et indicateurs de succès		

8. Est-ce que les résultats de la pratique ont été surveillés ou évalués? Cela peut avoir été fait au moyen d'une évaluation externe ou grâce à une mesure des résultats interne.

NB : Veuillez s'il vous plaît répondre « oui » seulement si le rapport d'évaluation ou la mesure des résultats peut être partagé.

- Oui
- Non

9. Si oui, où cette évaluation peut-elle être trouvée (ex. : URL du site Web; vous seriez en mesure de l'envoyer; qui contacter pour l'obtenir)?

10. Décrivez brièvement la pratique prometteuse :

[1,500 caractères au maximum]

11. Pourquoi considérez-vous qu'il s'agit d'une pratique prometteuse :

[1,500 caractères au maximum]

12. Qu'est-ce qui a donné l'impulsion pour développer cette pratique prometteuse :

[1,500 caractères au maximum]

13. Depuis combien de temps environ la pratique existe-t-elle :

- a. Moins d'un an
- b. 1-2 ans
- c. 3-5 ans
- d. 6-10 ans
- e. 11-15 ans
- f. 16-20 ans
- g. Plus de 20 ans

14. Bailleur de fonds de ce programme ou de cette pratique :

- a. IRCC
- b. Autre ministère fédéral
- c. Gouvernement provincial
- d. Gouvernement municipal
- e. Autre (veuillez s'il vous plait préciser) :

15. Si le programme ou la pratique est mis en œuvre avec une autre (ou plusieurs autres) organisation partenaire, veuillez s'il vous plait lister ces partenaires :

PAGE 6

16. Nous avons besoin de votre nom et de vos coordonnées pour un possible suivi; nous allons collecter ces informations dans un fichier séparé. Afin de pouvoir ultérieurement relier ces informations à vos réponses, veuillez s'il vous plait donner ici un code à 6 caractères qui représente les initiales de votre parent no.1 (2), les initiales de votre parent no.2 (2), et votre mois de naissance (2).



Nota Bene : une fois que vous aurez soumis votre formulaire de nomination, vous serez redirigé vers une nouvelle page où l'on vous demandera vos coordonnées et le même code à six caractères que vous venez d'inscrire. Veuillez noter que seules la chercheuse principale et les co-chercheuses principales auront accès à vos coordonnées.

PAGE 7 – COORDONNÉES

1. Code à 6 caractères fourni sur le formulaire en ligne de mise en nomination (le code représente les initiales de votre parent no.1 (2), les initiales de votre parent no.2 (2), et le mois de votre naissance (2)) :

- 2. Nom de l'organisation hôte :**
- 3. Nom de la pratique :**
- 4. Nom de la personne contact :**
- 5. Courriel de la personne contact**
- 6. Numéro de téléphone de la personne contact :**

Merci d'avoir mis en nomination cette pratique afin qu'elle puisse potentiellement être incluse dans la collection des Pratiques d'établissement et d'intégration qui fonctionnent. Nous apprécions le temps que vous avez pris pour remplir cette mise en nomination.